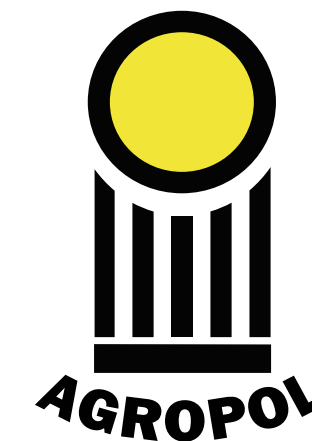




RAPPORT ANNUEL 2023

Je souhaite tout d'abord adresser à Gérard TUBÉRY mes sincères remerciements pour les quinze années d'engagement à la présidence d'Agropol. Quelle fierté pour moi de prendre sa suite, et celle de Jean-Claude SABIN, qui a créé Agropol en 1981. Ils ont marqué l'histoire de la filière oléoprotéagineuse et défendu, à travers Agropol, un syndicalisme d'ouverture au-delà des frontières du pays et du métier. Gérard a notamment contribué, dans les projets, à rapprocher les producteurs des acteurs de l'aval pour être mieux connectés aux marchés et construire sur le long terme. Une approche humaniste et réaliste, au service d'un co-développement de chaque côté de la Méditerranée. C'est bien cette communauté d'intérêts qu'a mis en avant Jean-Marie ACKAH à travers « son deal business » lors des Rencontres Oléopro en novembre 2023. Des intérêts économiques communs et complémentaires qui doivent redessiner les contours des relations entre nos pays.

Nos marchés, nos dépendances, nos concurrences, sont mondiales. L'actualité nous le rappelle souvent et violemment. Il s'agit donc pour la profession agricole de penser notre action à l'étranger de manière cohérente avec ce que nous défendons en France, les besoins des autres pays, nos propres dépendances et la diversité de nos débouchés. Alors que nous approchons du plateau démographique mondial, qui devrait voir deux milliards d'humains en plus peupler la planète d'ici la fin du siècle, et des tensions géopolitiques grandissantes, le repli sur soi n'est pas une option. Cela exige de s'adapter à la diversité des contextes et d'ouvrir le champ des solutions.

Agropol apporte cette expertise, grâce à une longue expérience et une équipe polyvalente, régulièrement sur le terrain. J'en profite pour saluer l'implication pleine et entière de Guénaél LE GUILLOUX à la direction et le précieux soutien de Joanna CESAR et Mathilde AMARA arrivées en 2023. Agnès DANG, après 15 années de bons et loyaux services, a fait valoir son droit à la retraite.

2024 sera l'occasion de renforcer la vision d'Agropol et l'organisation de ses activités en lien avec ses partenaires de la filière Oléopro.

Je vous laisse découvrir les principales activités d'Agropol conduites en 2023 et ce qui se profile pour l'année à venir. Le climat sera notamment au cœur des Rencontres Maghreb Oléagineux à Rabat, un rendez-vous méditerranéen devenu incontournable pour nos filières.

Augustin DAVID, Président d'Agropol

SOMMAIRE

EDITO	P.01
GOUVERNANCE	P.03
AGROPOL EN UN COUP D'ŒIL	P.05
PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION & CHIFFRES CLÉS 2023	P.07
PROJETS ACTIFS 2023	P.08
MAGHREB	P.09
RWANDA	P.14
BURKINA FASO	P.18
SÉNÉGAL	P.21
PROJETS EN DÉVELOPPEMENT 2023	P.24
ETHIOPIE	P.25
CÔTE D'IVOIRE	P.28
MAROC	P.31
TUNISIE	P.34
VEILLE & ANIMATION DE RESEAU	P.38
ROP 2023	P.39
TOGO	P.40
ÉLÉMENTS FINANCIERS	P.42



GOVERNANCE

Les membres

Le 9 mai 2023, Augustin DAVID a succédé à Gérard TUBERY en tant que Président d'Agropol.

Membres administrateurs d'Agropol

AVRIL - Jean-Philippe PUIG

FOP - Arnaud ROUSSEAU

ITERG - Yves DELAINE

TERRES INOVIA - Sébastien WINDSOR

TERRES INOVIA - Gilles ROBILLARD

TERRES UNIVIA - Benjamin LAMMERT

TERRES UNIVIA - Laurent ROSSO

UFS Section Oléagineux - Cédric POEYDOMENGE

ANAMSO - Laurent BOURDIL

Administrateurs Personnes Physiques

Guillaume CHARTIER

Augustin DAVID

Xavier DORCHIES

Antoine HENRION

Alain RENOUX

Gérard TUBERY

Membres du bureau

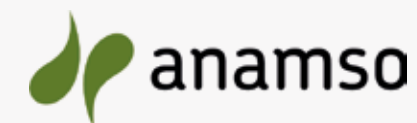
Augustin DAVID - Président Agropol

Benjamin LAMMERT - Vice-Président Bureau Agropol

Guillaume CHARTIER - Vice-Président Bureau Agropol

Jean-Philippe PUIG - Trésorier Bureau Agropol

Arnaud ROUSSEAU - Secrétaire général Bureau Agropol



GOVERNANCE

L'équipe

L'année 2023 a été marquée par des changements au sein de l'équipe opérationnelle avec le départ à la retraite d'Agnès DANG le 1er Août 2023 et l'arrivée de Joanna CESAR en tant qu'assistante administrative en juin 2023. Afin de renforcer l'effectif, une responsable de programme, Mathilde AMARA, a également rejoint l'équipe en septembre 2023.



Guénaël LE GUILLOUX
Directeur général



Mathilde AMARA
Responsable de programme



Joanna CESAR
Assistante administrative

AGROPOL EN UN COUP D'ŒIL



Nos missions



Accompagner le développement de filières oléo-protéagineuses durables à l'international en cohérence avec les valeurs des producteurs français



Promouvoir le schéma interprofessionnel et les partenariats entre acteurs français et acteurs locaux



Contribuer aux réflexions de la filière française sur les sujets internationaux



Notre démarche



Développer en filière pour répondre à un marché en demande et aux préoccupations de la société



Co-développer au service des intérêts économiques, techniques et politiques des acteurs français et de leurs partenaires à l'international



Structurer des filières par la mise en place d'organisations de type interprofessionnelles



Notre expertise



Identifier et conduire de projets de développement



Conduire des actions de promotion et de valorisation des cultures, des produits et du schéma interprofessionnel



Contribuer aux réflexions de la filière française sur les sujets internationaux

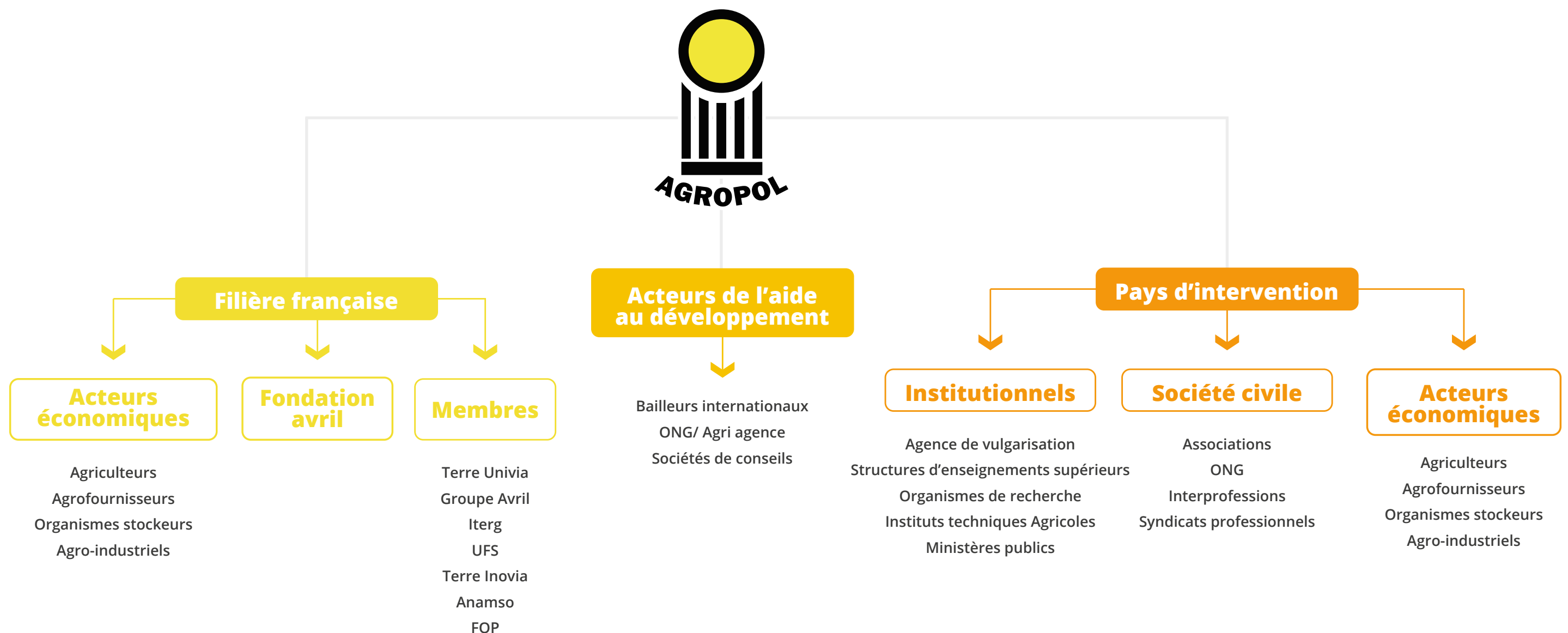


Mobiliser et coordonner des compétences dans des contextes multiculturels

AGROPOL EN UN COUP D'ŒIL

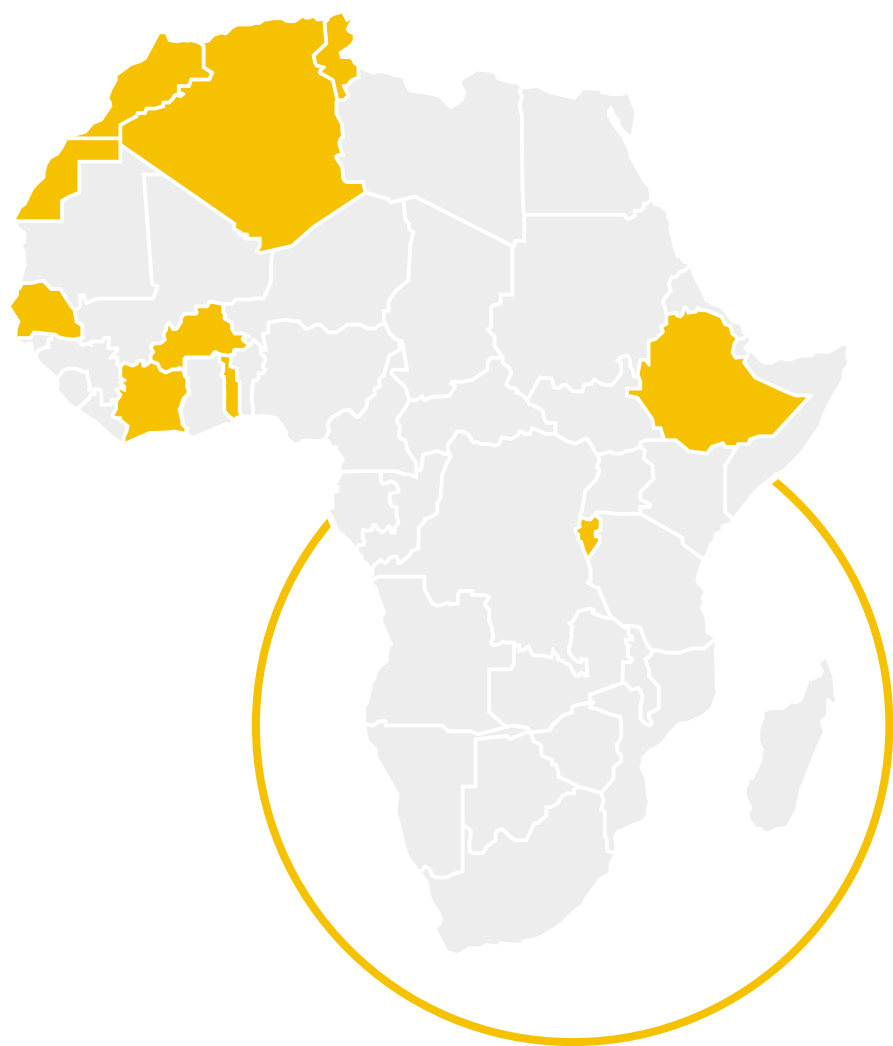
Nos partenaires

Agropol s'attache à construire des relations partenariales fortes et durables avec les acteurs de son écosystème permettant ainsi de mobiliser des ressources et une large palette de compétences au service de ses actions.



PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION 2023

La zone géographique d'intervention d'Agropol n'est pas limitée à un périmètre spécifique.
Cependant, au cours de l'année 2023, les activités et projets se sont concentrés sur le continent Africain et plus particulièrement sur les pays suivants : **Rwanda, Ethiopie, Maroc, Tunisie, Algérie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Burkina Faso.**



CHIFFRES CLÉS 2023

626 089 €

engagés dans les projets
en 2023

230 842 €

engagés dans la veille et le
développement de projets en 2023

21

structures partenaires sur les
projets conduits



PROJETS ACTIFS 2023

MAGHREB

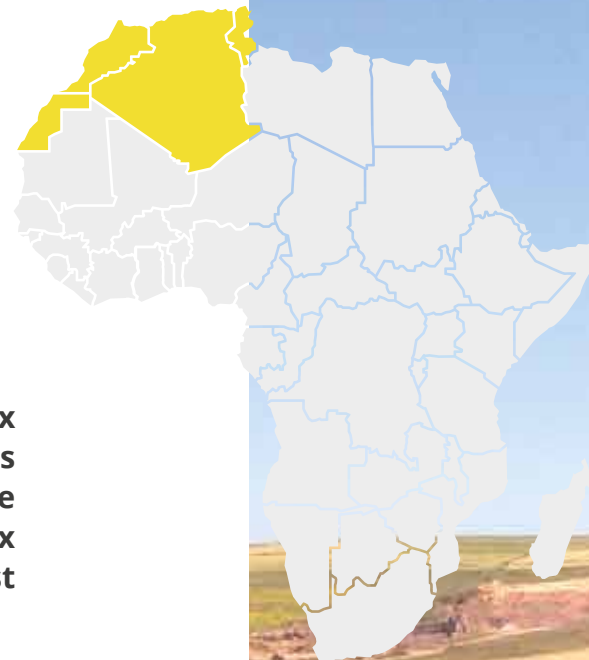
En quelques mots...

Au Maghreb, comme ailleurs dans le monde, la demande en tourteaux et en huiles de graines augmente en raison des évolutions démographiques et des habitudes alimentaires. Cette tendance entraîne un déficit important en huiles alimentaires et en tourteaux au Maroc, en Tunisie et en Algérie, où la quasi-totalité des besoins est couverte par les importations.

Les chocs des dernières années sur les marchés mondiaux des matières premières accentuent les risques de pénurie et les difficultés financières pour les pays déficitaires. Face à la volatilité des marchés, la souveraineté alimentaire devient un enjeu crucial pour les pays du sud de la Méditerranée. Dans ce contexte, substituer même partiellement les importations par une production agricole nationale pourrait avoir des effets positifs durables sur le plan macroéconomique, environnemental et sociétal.

Depuis de nombreuses années, Agropol soutient le développement des cultures et la structuration des filières oléagineuses au Maghreb avec l'appui technique et financier de l'interprofession française. Ces actions créent des partenariats promouvant les savoir-faire et les produits français tout en assurant une veille continue sur ces marchés.

Les actions d'Agropol s'inscrivent dans les recommandations formulées lors des premières Rencontres Maghreb Oléagineux à Tunis en 2022, où l'importance stratégique des filières oléagineuses pour la durabilité des grandes cultures sur le pourtour de la Méditerranée a été soulignée.



MAGHREB



Activités réalisées 2023

Agropol a appuyé la Fédération interprofessionnelle des oléagineux (FOLEA) dans **l'élaboration d'un Livre Blanc**. Ce document évalue les actions menées au cours des dix dernières années et propose des mesures pour un nouveau contrat-programme entre les pouvoirs publics et l'interprofession. Bien que des progrès aient été réalisés, les résultats restent en deçà des objectifs fixés dans le contrat-programme 2013-2020. Toutefois, le livre blanc réaffirme l'intérêt stratégique du développement des oléagineux pour le Maroc face aux enjeux de souveraineté tant sur le plan alimentaire, qu'agronomique et industriel.

Les mesures phares proposées pour le futur contrat programme visent à dynamiser durablement la filière et déplaçonner les surfaces en adoptant notamment une approche territoriale et de proximité pour le conseil technique des agriculteurs, en utilisant les outils digitaux, en facilitant l'accès à des semences certifiées produites localement et en mobilisant les entreprises de services agricoles.

Perspectives 2024

Pour concrétiser les recommandations exprimées dans le Livre Blanc, Agropol et ses partenaires ont formulé, en fin d'année, un projet visant à créer un centre technique régional, basé sur le modèle de Terres Inovia. Une demande de financement a été déposée auprès du ministère français de l'Économie et des Finances pour l'obtention d'un Fonds FASEP et un lancement de projet en 2024. (Voir Page 31)



MAGHREB

Tunisie

Activités réalisées 2023

Le colza est désormais considéré comme une culture stratégique, éligible à l'assurance climatique. Les tourteaux de colza ont trouvé leur place sur le marché local et une huile « made in Tunisia » a vu le jour.

Agropol a également cofinancé la **participation de l'Association Pour l'Agriculture Durable (APAD) au 16ème Congrès International sur le Colza (IRC 2023)** en Australie. Cette mission visait à identifier des solutions pour améliorer les performances économiques et environnementales du colza dans des conditions semi-arides, en s'inspirant des innovations australiennes, telles que les variétés résistantes aux stress thermiques et hydriques ainsi que des traitements de semences adaptés.



Perspectives 2024

Pour développer durablement les volumes de colza produits, Agropol et ses partenaires ont élaboré un projet visant à faciliter l'adoption de la culture par les petites et moyennes exploitations, à renforcer la structuration des acteurs et à mettre en place des outils interprofessionnels. Une demande de financement a été déposée auprès de l'Agence Française de Développement (AFD) en cette fin d'année 2023. (Voir Page 34)

MAGHREB



Activités réalisées 2023

Le gouvernement a mis en place un cadre réglementaire de soutien favorable à l'émergence des cultures oléagineuses et a lancé une analyse de la filière pour assurer un schéma de collecte et de commercialisation des graines.

Les ambitions des pouvoirs publics pour les oléagineux suscitent l'intérêt des acteurs du secteur agro-industriel.

Perspectives 2024

Agropol a répondu à la sollicitation d'un acteur privé souhaitant obtenir des informations sur la culture du colza au Maghreb et les potentialités d'une production dans le sud de l'Algérie. Agropol continuera de suivre ces initiatives tout en s'assurant de tisser des liens avec la filière française.



📍 Initiatives Régionales

Activités réalisées 2023

Agropol a initié la mise en place d'un **observatoire sur le colza**, en collaboration avec les filières tunisienne et marocaine, pour identifier les facteurs limitants les performances de la culture et collecter des données qualitatives sur les graines. Les informations recueillies amélioreront le conseil technique, orienteront les choix des fournisseurs d'intrants et aideront à formuler des politiques publiques.

Perspectives 2024

Les actions d'Agropol au Maghreb continueront de contribuer au renforcement de la coopération entre les acteurs locaux et internationaux pour améliorer la souveraineté alimentaire, encourager des pratiques agricoles durables et assurer un développement harmonieux et résilient des filières agricoles dans la région.

La seconde édition des **Rencontres Maghreb Oléagineux**, prévue en mars 2024 à Rabat, offrira un cadre de réflexion et de partage d'expériences entre les acteurs des filières oléagineuses du Maghreb et de la France, avec un focus sur le rôle des cultures oléagineuses pour faire face aux enjeux du changement climatique et de la souveraineté alimentaire.

L'observatoire sur le colza verra le lancement de premières actions opérationnelles parmi lesquelles l'analyse en laboratoire des taux de protéines et d'huile des graines issues de la récolte 2024.

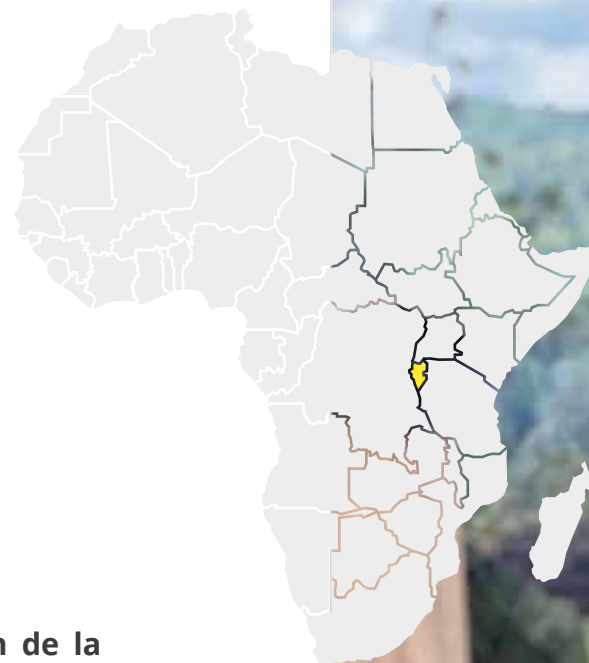
RWANDA

Diagnostic du potentiel du Rwanda à répondre à ses besoins en protéines végétales par le développement d'une filière soja performante et durable

En quelques mots...

Le Rwanda a érigé la lutte contre la malnutrition et l'amélioration de la souveraineté alimentaire en objectifs prioritaires. L'un des enjeux est de répondre aux besoins en protéines des Rwandais grâce à des productions locales, performantes et durables.

Afin d'évaluer la capacité de l'agriculture à satisfaire cette demande à l'horizon 2030, le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales rwandais (MINAGRI) a souhaité qu'un diagnostic soit réalisé. Ce diagnostic, coordonné par l'Office Rwandais de Développement de l'Agriculture et des Ressources Animales (RAB) et la Fondation Avril, a été conduit au courant de l'année 2023 via la mobilisation efficace de plusieurs experts issus de l'écosystème français. L'action conduite par Agropol, avec l'appui de consultants et de structures partenaires, a fait l'objet d'une convention de financement signée avec la Fondation Avril.



RWANDA

Diagnostic du potentiel du Rwanda à répondre à ses besoins en protéines végétales par le développement d'une filière soja performante et durable

Activités réalisées 2023

Le diagnostic s'est articulé autour de trois grands domaines d'expertise :

Les marchés :
alimentation animale et humaine

La supply chain et la transformation

La production des graines



Agropol a réalisé le diagnostic de la production des graines et a formulé des recommandations visant à créer un cadre propice au développement durable de la production en s'appuyant sur une organisation solide, un soutien public efficace, et une intensification compétitive.

Éléments marquants du diagnostic

L'analyse pédoclimatique a confirmé que le Rwanda dispose de conditions favorables pour la culture du soja. Celle-ci pourrait renforcer la durabilité de l'agriculture et la souveraineté alimentaire du pays.

Parallèlement, il ressort de l'étude des différentes stratégies et pratiques agricoles qui co-existent que le soja est principalement produit par de petites exploitations dans une optique d'autoconsommation, avec des pratiques très extensives et des rendements faibles.

Le soja étant essentiellement une culture de rente, les agriculteurs, ayant des stratégies commerciales et la possibilité d'exploiter individuellement ou collectivement de grandes surfaces, seront les principaux vecteurs de son développement.

On constate également que bien que stratégique pour le gouvernement, le soja est encore peu développé et n'a, en outre, pas bénéficié de l'éventail de mesures gouvernementales très incitatives qui ont notamment permis l'essor du maïs.

Enfin, l'analyse économique a mis en lumière la quasi-absence de demande effective et de sécurité de marché pour le soja produit au Rwanda. Cette situation est le principal frein au développement de sa production.



RWANDA

Diagnostic du potentiel du Rwanda à répondre à ses besoins en protéines végétales par le développement d'une filière soja performante et durable

Recommandations

Il sera crucial d'établir des liens solides entre acheteurs et fournisseurs, de favoriser la structuration de la filière et de sécuriser les débouchés ainsi que des marges rémunératrices aux agriculteurs pour les inciter à augmenter leur production.

Trois grandes catégories de recommandations ont ainsi été formulées :

Sécurisation des débouchés et stabilisation de marché

- Un cadre de concertation doit être mis en place pour permettre une coordination entre les différentes familles d'acteurs et assurer une stabilité du marché.
- Il est également recommandé d'établir des contrats de production pré-semis encadrés par l'État et incluant un prix plancher d'achat des graines.
- Les dispositifs et outils de politique publique ayant réussi pour d'autres cultures, comme le maïs, devront en outre être appliqués au soja pour reproduire ces succès.

Amélioration de la compétitivité de la filière

- Il est nécessaire de favoriser l'adoption de pratiques agricoles plus efficaces et durables et un accès des producteurs aux intrants, notamment à des semences certifiées performantes.
- Des programmes de formation et de vulgarisation devront être mis en place pour augmenter les rendements et l'efficacité économique de la culture. Ces actions devraient s'appuyer sur des dispositifs déjà déployés pour le maïs.

Structuration de filière

- Les coopératives agricoles jouent un rôle clé dans la structuration de la filière soja et la diffusion des technologies et des intrants. Il est donc recommandé de renforcer leurs capacités pour qu'elles puissent mieux soutenir les producteurs et faciliter l'accès aux ressources nécessaires.



Ces recommandations devraient être mises en œuvre dès la première phase d'un vaste programme de développement ciblant en priorité les périmètres irrigués de la région du nord-est, ainsi que les exploitations et les groupements de producteurs à finalité commerciale. Une fois les conditions de développement mises en place, le programme pourra être étendu aux petits producteurs.

RWANDA

Diagnostic du potentiel du Rwanda à répondre à ses besoins en protéines végétales par le développement d'une filière soja performante et durable

Perspectives 2024

Suite à la présentation des résultats du diagnostic, la direction du RAB a demandé qu'un plan d'action soit formulé pour être présenté au MINAGRI. Les livrables des missions diagnostics constitueront le socle nécessaire à l'élaboration de ce « plan soja Rwanda 2023 » dans lequel figureront les recommandations précises ainsi qu'un chiffrage détaillé des investissements nécessaires au développement efficient de la filière soja au Rwanda.



Tests variétaux de soja

Parallèlement au diagnostic, Agropol conduit des tests variétaux de soja avec le RAB. Plusieurs variétés du RAB, ainsi que de Lidéa, RAGT et SeedCo, entreprises semencières, sont testées dans trois bassins de production différents afin de déterminer lesquelles sont les plus adaptées aux conditions pédoclimatiques de ces zones.

D'autres tests, visant notamment à améliorer les itinéraires techniques, pourraient être menés dans un second temps dans le cadre d'un programme semences plus vaste. Ce programme devra également définir des axes de sélection, promouvoir ses résultats auprès des agriculteurs pour les encourager à utiliser des semences certifiées, et renforcer le dispositif de production et de certification.



BURKINA FASO

Projet d'appui à la structuration des filières locales de boissons à base de soja et gingembre par l'agriculture contractuelle et la transition agroécologique dans la région des Hauts-Bassins (ACSOGI)

En quelques mots...

Depuis juin 2021, Agropol met en œuvre, au Burkina Faso, un projet d'appui à la structuration des filières locales de boissons à base de soja et gingembre par l'agriculture contractuelle et la transition agroécologique dans la région des Hauts-Bassins (ACSOGI), province du Kénédougou.

L'objectif général du projet ACSOGI est de renforcer durablement la sécurité alimentaire de la région des Hauts Bassins du Burkina Faso, à travers le soutien d'une dynamique de contractualisation et de développement inclusif des filières agro-industrielles locales de production de jus de soja et de gingembre. Ce projet est exécuté en mettant en avant l'agriculture contractuelle entre la société industrielle DAFANI SA comme acheteur et l'Union provinciale des Producteurs de Agriculteurs "Akili Ten Ni Saaba" (UPPA-ATNS) du Kénédougou comme vendeur.

La stratégie globale d'intervention du projet a reposé sur une approche participative avec l'implication de divers acteurs : les bénéficiaires finaux (l'UPPA-ATNS et DAFANI SA), les services techniques déconcentrés de l'Etat, les parties prenantes publiques ainsi que privés. La signature de conventions de collaboration et de contrats de consultations avec les bureaux d'études spécialisés et les consultants individuels a permis d'officialiser les relations partenariales mises en place.



BURKINA FASO

Projet d'appui à la structuration des filières locales de boissons à base de soja et gingembre par l'agriculture contractuelle et la transition agroécologique dans la région des Hauts-Bassins (ACSOGI)

Activités réalisées 2023

Des difficultés de mobilisation des contreparties par les bénéficiaires ont retardé l'exécution des activités d'investissement pendant les premières années du projet. L'année 2023 a vu la résolution progressive des contraintes de contreparties du vendeur et la réalisation d'un nombre important des investissements prévus.

Investissements réalisés pour le vendeur

En 2023, des investissements d'une valeur totale de 102 850 000 Francs CFA ont pu être réalisés au profit de l'UPPA-ATNS. L'ensemble de ces investissements avaient pour buts d'accroître les capacités techniques et opérationnelles de l'Union pour répondre aux cahiers de charge de l'acheteur et assurer les services à ses membres.

- ✓ Construction d'un forage équipé d'une pompe solaire au siège de l'UPPA-ATNS ;
- ✓ Acquisition de deux batteuses, pour améliorer les capacités de service de l'Union ;
- ✓ Achat et distribution de 200 kits de compostage au profit des producteurs de l'Union pour améliorer la fertilité des sols et la durabilité des systèmes de production ;
- ✓ Achat et distribution de bâches pour le séchage hygiénique du soja ;
- ✓ Construction du magasin et son équipement avec des palettes pour améliorer la capacité de stockage de la production de l'Union ;
- ✓ Achat de tricycles et de motos pour améliorer la capacité opérationnelle de l'Union.



Visite du magasin en finition par les bénéficiaires directs

BURKINA FASO

Projet d'appui à la structuration des filières locales de boissons à base de soja et gingembre par l'agriculture contractuelle et la transition agroécologique dans la région des Hauts-Bassins (ACSOGL)

Investissements réalisés au profit de l'acheteur

L'année 2023 a également vu la réalisation d'une activité marketing au profit de l'acheteur DAFANI SA. Cette activité avait pour but principal de créer et de renforcer la demande des jus produits par DAFANI SA avec les produits achetés à l'Union, afin de maintenir la dynamique de contractualisation entre l'Union et DAFANI SA.



Perspectives 2024

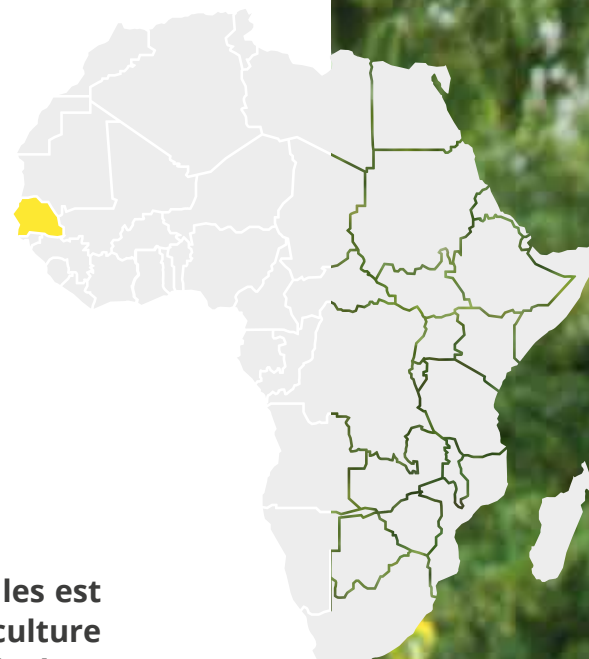
La dégradation importante des conditions géopolitiques au Sahel impacte fortement la mise en œuvre des activités au Burkina Faso et pousse Agropol à se diriger vers une clôture du projet.

Le premier trimestre 2024 sera consacré à la finalisation des actions en cours.



SÉNÉGAL

Appui au développement des filières soja et tournesol au Sénégal



En quelques mots...

La relance de la production nationale d'huiles et de protéines végétales est un objectif prioritaire du Pacte National pour l'Alimentation et l'Agriculture et de la Stratégie nationale de souveraineté alimentaire (SAS) du Sénégal. La stratégie élaborée par le ministère de l'Agriculture et les acteurs du secteur repose sur l'introduction du tournesol et du soja en complément de la production d'arachide.

Suite à plusieurs rencontres avec le Ministre de l'Agriculture du Sénégal, notamment lors du sommet « Dakar 2 » et à l'occasion du Salon International de l'Agriculture (SIA) de Paris, un protocole d'accord de coopération cadre pour le développement de filières oléo-protéagineuses a été signé entre Agropol, la Fondation Avril et le Ministère de l'Agriculture du Sénégal (MAERSA).



À noter

Intérêt du soja et du tournesol dans le contexte Sénégalais

Le développement des cultures de tournesol et de soja permettrait d'approvisionner les unités de trituration d'arachide actuellement sous-utilisées et de renforcer la souveraineté alimentaire du Sénégal en réduisant les importations d'huile et de tourteaux. En outre, l'essor des filières locales offre des opportunités aux semenciers français. En produisant des semences au Sénégal, ils pourraient dans un premier temps approvisionner le marché national, puis, une fois les standards de qualité et de certification atteints, viser les marchés de la sous-région et le marché européen (production de contre-saison en substitution des semences de tournesol ukrainiennes).



SÉNÉGAL

Appui au développement des filières soja et tournesol au Sénégal



Activités réalisées 2023

Le programme d'action 2023 avait pour objectifs d'inscrire nos actions dans un cadre de coopération avec les pouvoirs publics et les acteurs locaux, de dresser un état des lieux de la filière semence et de réaliser une première évaluation des potentiels agronomiques du soja et du tournesol. Pour conduire ce programme, Agropol a signé une convention de financement avec le FASO.

Un cadre de coopération et de partenariat défini

Un pool de partenaires a été constitué pour la mise en œuvre du programme. Il est constitué de l'Institut Sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA), de l'organisme de coopération du monde agricole (Asprodeb) et d'Intervalle, une structure en charge de faciliter les interactions avec le MAERSA et d'appuyer la coordination des essais agronomiques.

En complément de ce pool, SEMAE conduit un programme d'appui des services de l'administration en charge des aspects réglementaires et de la certification des semences.

Une filière semence en construction

L'état des lieux de la filière semencière a permis de conclure que le cadre réglementaire et les processus de contrôle actuellement en place ne permettent pas de produire des semences certifiées et de les commercialiser en Europe. Parallèlement, le processus d'inscription des variétés piloté par l'ISRA gagnerait à être professionnaliser pour permettre d'étoffer le catalogue.

Des actions sont engagées par les pouvoirs publics avec l'appui de SEMAE pour renforcer le dispositif réglementaire ainsi que les outils de contrôle et de certification.

SÉNÉGAL

Appui au développement des filières soja et tournesol au Sénégal

Des essais agronomiques non concluants

Différentes zones pédoclimatiques sont potentiellement adaptées aux cultures de tournesol et de soja, tant en zones pluviales qu'en zones irriguées.

Afin d'obtenir des données fiables sur le potentiel agronomique de ces deux cultures, des essais ont été installés dans les stations de l'ISRA de Kolda (haute Casamance), Sinthou Malème (Sénégal oriental) et Nioro (bassin arachidier).

Les conditions d'implantation et la conduite des essais n'ont pas permis de collecter des résultats exploitables pour donner une première indication des potentiels agronomiques du soja et du tournesol dans ces bassins.

Toutefois, les observations faites lors d'une visite des essais nous incitent à penser que ces cultures pourraient se développer, notamment en Casamance et dans les périmètres irrigués. Cependant, étant donné les cultures alternatives possibles en condition irriguée, le retour économique attendu par les producteurs dans ces zones paraît peu compatible avec une production de graines pour la trituration. En revanche, pour des fermes de production de semences pluri-espèces ces périmètres irrigués pourraient avoir un intérêt.



Perspectives 2024

Agropol réalisera une étude visant à définir les conditions de compétitivité des graines de tournesol et de soja produites localement pour répondre à la demande du marché national en huiles et protéines végétales. Les résultats de cette étude permettront de préciser les objectifs (prix, volumes, qualités) que les acteurs de l'amont de la filière devront atteindre, avec ou sans l'aide d'une politique agricole, pour constituer une alternative viable aux importations.

Cette étude sera conduite avec l'appui de consultants externes, d'acteurs industriels de la filière française et d'une société d'étude.

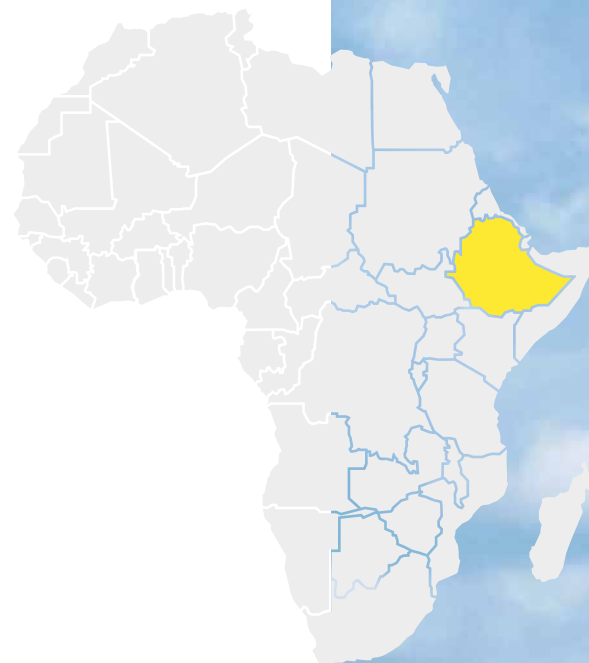
En cas de résultats prometteurs justifiant une poursuite des activités, le second semestre 2024 permettra de compléter le pool de partenaires pour conduire de nouveaux essais agronomiques en 2025.



PROJETS EN DÉVELOPPEMENT 2023

ETHIOPIE

Projet d'appui à la souveraineté alimentaire de l'Ethiopie via le renforcement de la performance et de la durabilité des systèmes de production de l'orge de malterie dans la région d'Oromia.



En quelques mots...

Malgré un secteur agricole important en Ethiopie, la production locale ne suffit pas à répondre à la demande croissante d'une population en constante progression. En effet, l'agriculture éthiopienne, principalement vivrière. Constituée de petits paysans, se caractérise par une productivité faible avec une utilisation limitée d'intrants et de semences améliorées et demeure très vulnérable face aux aléas climatiques. Le pays est en outre le théâtre d'affrontements intracommunautaires récurrents rendant plus critique encore la réponse aux besoins alimentaires du pays et aggravant l'insécurité alimentaire au sein du territoire.

Dans les zones de production d'orge, la prédominance des céréales et la tendance à aller vers une monoculture de l'orge brassicole favorisent l'émergence de maladies et posent des problèmes de sécurité alimentaire. Cela peut avoir des conséquences agronomiques notamment sur l'appauvrissement des sols qui à terme risque de déboucher sur des coûts de production plus importants et une baisse des performances des systèmes de culture.

C'est dans ce contexte que, dès fin 2022, la Fondation InVivo s'est tournée vers Agropol afin de monter un projet visant à « contribuer à l'amélioration de la souveraineté alimentaire de l'Ethiopie via le renforcement de la performance et de la durabilité des systèmes de production de l'orge de malterie dans la région d'Oromia. »



ETHIOPIE

Projet d'appui à la souveraineté alimentaire de l'Ethiopie via le renforcement de la performance et de la durabilité des systèmes de production de l'orge de malterie dans la région d'Oromia.

Projet proposé

Le projet, porté par la Fondation InVivo et appuyé par AGROPOL en Ethiopie, vise à intégrer les oléo-protéagineux en tête de rotation dans les assolements des systèmes orges de malterie. Il poursuit deux objectifs majeurs :

- **Renforcer durablement la sécurité alimentaire des populations et assurer l'accès à une alimentation saine et durable** via le développement de la production d'oléo-protéagineux à l'échelle nationale permettant de limiter les importations d'huile, de tourteaux et de produits d'élevage tout en assurant un ancrage territorial des produits consommés.
- **Améliorer la résilience des producteurs et des acteurs agricoles de la chaîne de valeur de l'orge face au changement climatique** via l'introduction de cultures oléagineuses et/ou oléo-protéagineuses en rotation dans les assolements d'orge brassicole.



Une politique publique en faveur du développement local des oléagineux

En raison de l'insuffisance de la production locale, et pour assurer une réponse aux besoins alimentaires de la population, le gouvernement éthiopien se voit contraint d'importer une grande partie des denrées alimentaires. Les produits oléagineux n'échappent pas à la règle : concernant les huiles, la consommation est en constante progression en raison de la hausse de la démographie et 98 % de ces besoins en huile alimentaire sont couverts par les importations.

Dans ce contexte de crise, le gouvernement éthiopien a mis en place une stratégie visant à accroître les capacités de production et de transformation locales et le développement d'une filière oléo-protéagineuse locale permettant la production d'huiles et de tourteaux sur le territoire est une volonté réelle et affichée des pouvoirs publics. Le « Flagship program » propose notamment un programme d'appui en recherche et semences, des supports financiers en production et transformation ainsi que la mise à disposition de terres pour le développement des filières oléo-protéagineuses.



ETHIOPIE

Projet d'appui à la souveraineté alimentaire de l'Éthiopie via le renforcement de la performance et de la durabilité des systèmes de production de l'orge de malterie dans la région d'Oromia.

Démarche proposée

L'année 2023 a été l'occasion de mûrir le projet et de réaliser une première mission d'observation. Celle-ci, menée par InVivo Foundation, Agropol et un expert de Terres Inovia, a permis de mieux comprendre le contexte, d'identifier les cultures à privilégier dans l'assolement des systèmes de production d'orge de brasserie et de valider l'intérêt des acteurs publics et privés pour un développement des cultures oléagineuses en Éthiopie.

Ainsi, au vu du niveau d'équipement des exploitations, de la technicité des agriculteurs, du coût et de la difficulté d'accès aux engrais, il semble opportun de privilégier le développement **du soja et du tournesol**.

La mission a également permis de définir un premier plan d'action pour le lancement du projet :

2024 - 2025

Phase d'amorçage

- Évaluation du potentiel technico-économique du soja et du tournesol
- Formulation d'un projet de développement / demande de financement

2026 - 2029

Phase de développement et de promotion des cultures de rotation

- Poursuite des essais variétaux et début d'essais agronomiques
- Appui à l'adoption et le développement des cultures oléagineuses comme tête de rotation des systèmes orges

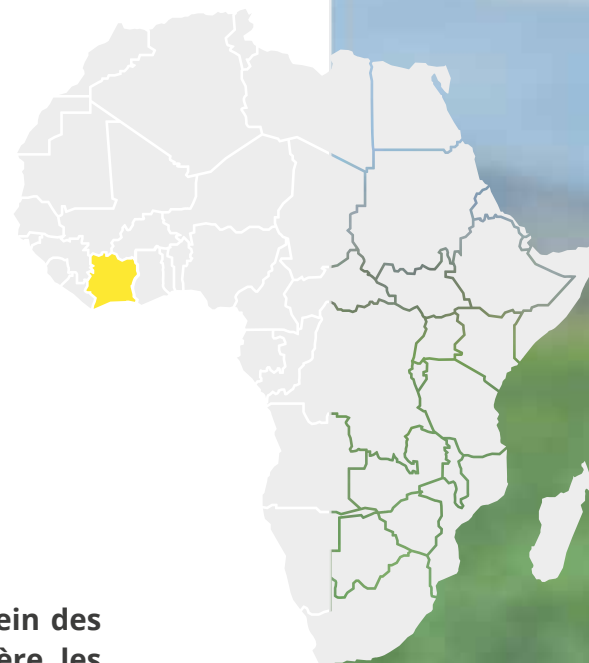


Perspectives 2024

L'année 2024 permettra à Agropol de définir, en collaboration avec la Fondation InVivo et les acteurs locaux, une méthodologie d'actions claire et rigoureuse afin d'atteindre les objectifs fixés à horizon 2029. Une fois cette méthodologie finalisée et validée par toutes les parties, et au préalable du lancement de la phase d'amorçage, il sera nécessaire de mettre en place le Comité de Pilotage, chargé de définir les grandes orientations du projet, ainsi que l'équipe opérationnel, chargée de la mise en œuvre du projet sur le terrain.

CÔTE D'IVOIRE

Développement des filières légumineuses (Soja et niébé) pour l'alimentation animale et humaine en Côte d'Ivoire



En quelques mots...

En 2019, la réalisation d'un diagnostic portant sur la malnutrition au sein des différentes régions de la Côte d'Ivoire a permis de mettre en lumière les importantes carences protéiques de la population, autant à l'échelle urbaine que rurale. Cette étude pointe également que le niveau national de consommation et de production de légumineuses, traditionnellement produites et consommées dans la partie nord du pays, est en baisse.

Face à ce constat, le gouvernement ivoirien a fait de la réduction des poches de malnutrition et de l'accès à des sources protéines animales de qualité des impératifs de ses plans stratégiques nationaux.

Afin d'appuyer sa démarche et d'assurer l'atteinte de ses objectifs en termes de sécurité alimentaire, le ministère de l'agriculture ivoirien s'est tourné, dès 2019, vers des partenaires internationaux aux expertises reconnus.

Ce cadre de collaboration et de partage de connaissances à l'échelle internationale a donné lieu, en 2023, à la signature d'une convention cadre entre la Fondation Avril et le MINADER ainsi qu'à la formulation d'un « projet de développement des filières légumineuses (soja et niébé) pour l'alimentation animale et humaine en Côte d'Ivoire » porté par la Fondation Avril et financé par l'Agence Française de Développement à hauteur de 825.000 euros.



CÔTE D'IVOIRE

Développement des filières légumineuses (Soja et niébé) pour l'alimentation animale et humaine en Côte d'Ivoire



Projet proposé

Ce projet se distingue par une approche filière consistant à inclure l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur pour optimiser chaque étape, de la production à la fabrication. Trois grands maillons ont ainsi été définis pour les besoins du projet :

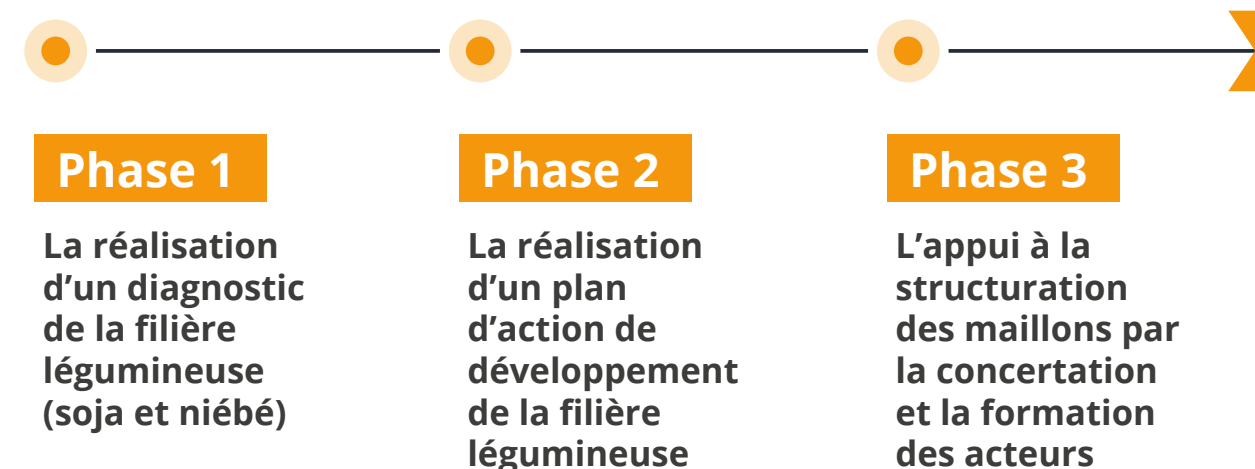
Maillon 1 › utilisation des graines

Maillon 2 › transformation des graines

Maillon 3 › production des graines.

Il s'agira de travailler avec ces différents maillons de la chaîne de valeur afin de développer, d'une part, la production de légumineuses à fort taux protéique (travail sur les semences et les systèmes de production) et d'améliorer, d'autre part, les processus de transformation agroalimentaire des légumineuses, aussi bien pour l'alimentation humaine qu'animale.

Pour atteindre les objectifs, la méthodologie d'action employée se décomposera en trois phases distinctes :



CÔTE D'IVOIRE

Développement des filières légumineuses (Soja et niébé) pour l'alimentation animale et humaine en Côte d'Ivoire

Démarche proposée

Dans le cadre de ce projet, Agropol se positionne comme structure de conseil auprès de la Fondation Avril pour la supervision des actions prévues sur l'amont agricole et sur l'aspect filière. Plus spécifiquement, Agropol devrait mettre à disposition son expertise afin de fournir un soutien technique spécifique sur :

1. La formulation et l'orientation des cahiers des charges pour les missions de diagnostic de l'amont agricole.

Agropol affinera les cahiers des charges pour les études et diagnostics concernant l'amont agricole, en veillant à ce qu'ils répondent précisément aux objectifs du Projet. Il s'agit ici d'appuyer notamment la définition des zones de diagnostic souhaitées, de définir l'échelle et le niveau de détail du diagnostic attendu.

2. L'analyse des données et des propositions faites par les structures en charge des actions sur l'amont.

Agropol examinera et évaluera les données et recommandations fournies par les entités responsables des interventions en amont, afin d'assurer leur adéquation avec les objectifs du Projet.

3. L'analyse des données et des propositions faites sur l'organisation et la structuration de la filière.

Agropol analysera les données et propositions relatives à l'organisation et à la structuration de la filière, y compris les relations entre ses différents maillons, pour identifier les moyens d'améliorer l'efficacité et la cohérence de la chaîne de valeur.



Perspectives 2024

Le premier trimestre 2024 sera marqué par la signature d'un « accord de consortium », permettant de définir les rôles et missions de toutes les parties impliquées dans le projet, ainsi que d'une convention de partenariat entre Agropol et la Fondation Avril pour définir et acter les termes et conditions de la collaboration.

Le démarrage opérationnel du projet se fera via le lancement de la première phase : la réalisation d'un diagnostic pays sur les potentiels de production soja et niébé.

MAROC

Projet de création d'un centre technique régional pour le développement de la production d'oléagineux au Maroc

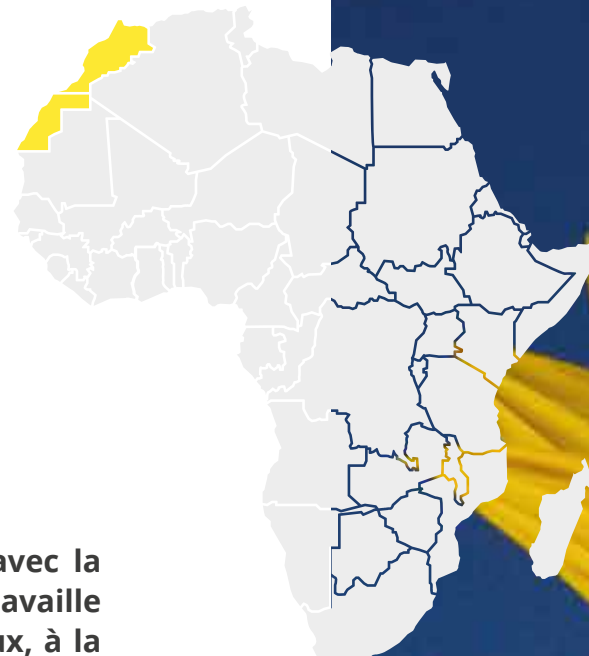
En quelques mots...

Agropol a noué, dès 2009, des relations étroites de collaboration avec la Fédération Interprofessionnelle des Oléagineux (FOLEA) qui travaille notamment, dans le cadre de contrats programme gouvernementaux, à la relance de la production des oléagineux au sein du territoire national.

Au Maroc, les aléas climatiques des dernières années induisent des difficultés de production de plus en plus grandes ainsi qu'une baisse des rendements des cultures céréalières, pourtant primordiales pour la sécurité alimentaire du pays. En parallèle, la dépendance du Maroc aux importations d'huile de table (tournesol, soja et colza), denrée de base dans la consommation de la population marocaine, est quasiment totale.

Ces enjeux majeurs constituent une priorité pour le gouvernement marocain qui a défini, depuis 2009, plusieurs plans stratégiques visant un développement agricole durable pour une agriculture performante, adaptée et résiliente aux changements climatiques. Les pouvoirs publics encouragent l'évolution des systèmes de production et des pratiques culturales en favorisant la diversification et l'allongement des rotations sur la sole des grandes cultures, notamment par l'introduction d'oléagineux dans les assolements.

Afin de poursuivre la dynamique et de renforcer son appui à la filière oléagineuse marocaine, Agropol a répondu à l'appel à projets du Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) 2023 du ministère de l'Economie et des Finances français, sur la thématique « agriculture et alimentation durables ». L'obtention d'un financement permettra le lancement d'un projet pilote de « création d'un centre technique régional pour le développement de la production d'oléagineux au Maroc » ayant comme partenaire local la FOLEA.



MAROC

Projet de création d'un centre technique régional pour le développement de la production d'oléagineux au Maroc



Partenaire local

La FOLEA est la Fédération Interprofessionnelle des Oléagineux Marocaine. Composée des acteurs de l'amont et de l'aval de la filière, elle s'engage à promouvoir le développement durable et la compétitivité des filières oléagineuses en favorisant une coopération étroite entre les différents acteurs de la filière. La FOLEA joue un rôle essentiel dans le renforcement de la filière des oléagineux au Maroc, aussi bien dans le domaine de la production que de la transformation. Son objectif premier est de consolider la souveraineté alimentaire du pays en favorisant une production locale robuste et pérenne, tout en encourageant l'innovation et la durabilité dans le secteur.

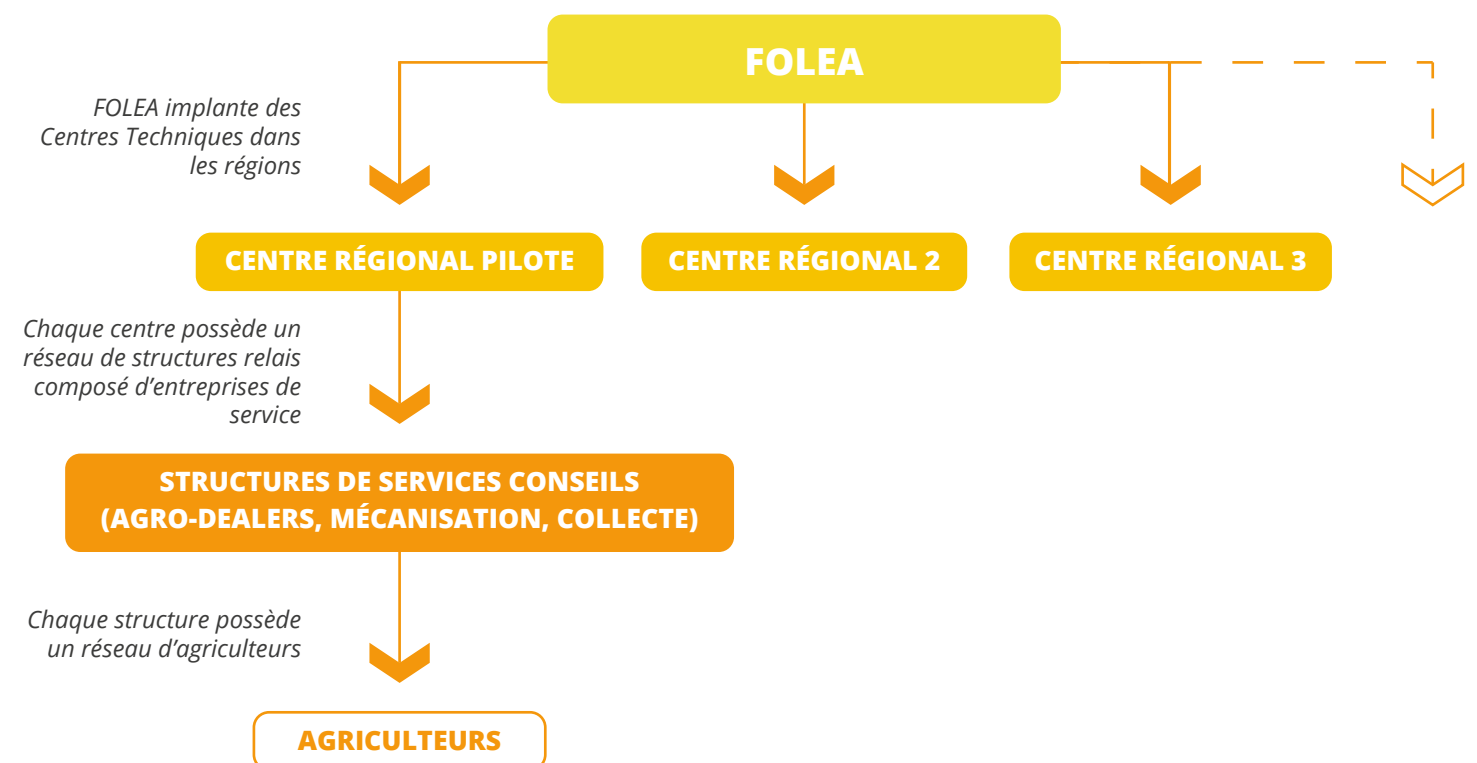
Dans le cadre de la stratégie nationale, la FOLEA a signé avec le gouvernement en 2023 un contrat programme pour le développement et la relance de la filière oléagineuse (2023-2030).



Projet proposé

Après une croissance rapide, les surfaces marocaines de production d'oléagineux stagnent depuis quelques années notamment en raison d'un déficit d'accompagnement technique de proximité des agriculteurs. L'équipe de techniciens-conseillers actuelle n'est pas suffisante pour appuyer les producteurs qui souhaitent se lancer dans la culture. L'ambition nationale qui consiste à vouloir porter les surfaces de cultures oléagineuses à 250 000 hectares représente donc un volume d'exploitation bien au-delà des capacités de conseil de l'équipe en place.

Le projet pilote, porté par Agropol et AVRIL en tant qu'entreprises cheffes de fil, vise ainsi à faire évoluer le schéma d'organisation et d'accompagnement pour améliorer le conseil agricole au sein de la filière. Plus spécifiquement, l'objectif est de renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs de l'amont de la filière, via la mise en place d'un centre technique régional basé sur le modèle de l'institut technique de la filière Française (Terres Inovia).



MAROC

Projet de création d'un centre technique régional pour le développement de la production d'oléagineux au Maroc

Démarche proposée

Étape 1

Etude diagnostic de la filière existante et des dynamiques d'acteurs

- Étude sur les contraintes pour le développement du colza et du tournesol selon le type d'exploitation
- Identification des entreprises de service et analyse de leurs business modèles
- Diagnostic de la filière semencière pour la production de semences oléagineuses

Étape 2

Conception de supports généraux et techniques pour la création du centre technique

- Plan d'affaires et organisation du centre technique régional.
- Création de schémas de contractualisation entre acteurs

Étape 3

Lancement des actions opérationnelles pour la création du centre technique et la mise en place du schéma organisationnel

- Mise en place des schémas de contractualisations
- Montée en compétence d'entreprises de services comme structures relais
- Mise en place d'un observatoire sur un réseau de parcelles du bassin de production
- Mise en place de parcelles d'essais-démonstrations
- Mise en place d'un cadre favorable à l'émergence d'une filière de production de semences oléagineuses

Perspectives 2024

L'année 2024 sera décisive pour le lancement du projet. Les lauréats du financement FASEP seront communiqués au premier trimestre par la Direction Générale du Trésor, structure en charge de ce fonds pour le compte du ministère de l'Economie et des Finances français.

En cas d'obtention du cofinancement, un protocole d'accord ainsi qu'une convention de financement seront signés par toutes les parties afin d'enclencher la mise en œuvre des premières actions opérationnelles du projet.

TUNISIE

Projet de développement de la filière colza en Tunisie

En quelques mots...

La vulnérabilité des systèmes agricoles tunisiens face au changement climatique et à la forte inflation des coûts internationaux questionne la durabilité des modèles de production agricole, et notamment des pratiques culturelles « céréales sur céréales », au sein du territoire. En réponse à cet enjeu majeur, les acteurs de la filière colza sont activement mobilisés depuis plus de dix ans, en collaboration étroite avec Agropol, afin de promouvoir les bénéfices d'une intégration du colza dans les assolements des systèmes céréaliers pour une résilience renforcée des agriculteurs face au changement climatique.

Depuis 2014, Agropol mobilise régulièrement des ressources financières et de l'expertise technique au bénéfice des acteurs tunisiens pour poursuivre l'essor de la filière colza à l'échelle nationale. Afin de renforcer son appui, Agropol et son partenaire de longue date l'Association Pour l'Agriculture Durable (APAD) ont sollicité l'Agence Française de Développement (AFD) pour l'obtention d'une subvention du « fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE) » devant permettre le lancement d'un projet d'appui à la filière colza.

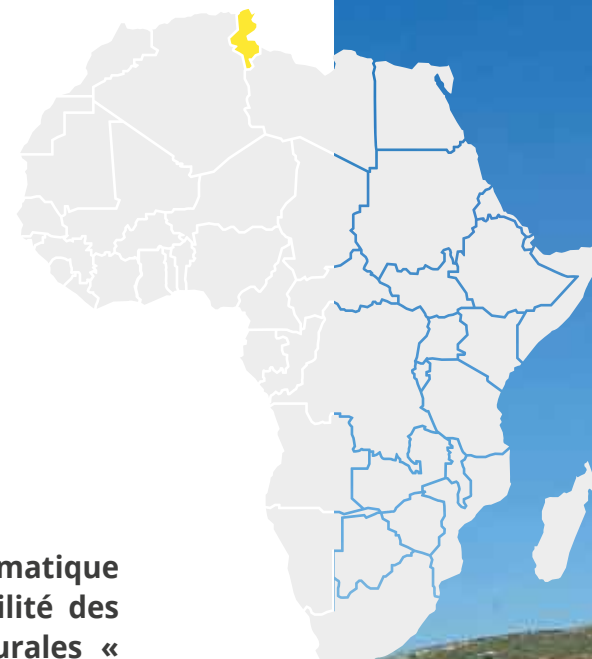


À noter

Partenaire local

L'APAD, association tunisienne fondée en 2006 par un groupe d'agriculteurs tunisiens, a pour mission de favoriser les échanges et de promouvoir les pratiques agricoles permettant de relever les défis de durabilité des systèmes de production céréaliers et de favoriser leur résilience face aux changements climatiques. L'APAD regroupe aujourd'hui un large éventail d'agriculteurs tunisiens, dans une diversité de conditions naturelles, avec un potentiel de rayonnement qui va bien au-delà de ses seuls adhérents.

Le projet de développement de la filière colza sera porté, à l'échelle locale, par l'APAD et réalisé en partenariat étroit avec les différents acteurs de la filière tunisienne : Syndicats agricoles tunisiens, Carthage Grains, CMA, Institut national des grandes cultures, etc.



TUNISIE

Projet de développement de la filière colza en Tunisie

Projet proposé

Grâce aux efforts conjoints des acteurs et à l'appui continu d'Agropol, le colza s'est imposé, en moins de 10 ans, comme tête de rotation des céréales dans les grandes exploitations agricoles en Tunisie. Cependant, plusieurs contraintes entravent aujourd'hui l'avenir de la filière : la difficulté pour les moyens et petits producteurs d'entrer dans la production de colza, la faible organisation des acteurs de la filière ainsi que l'absence d'outils permettant de limiter la dépendance des prix locaux aux fluctuations des cours internationaux sont autant de difficultés exprimées par les acteurs de la filière.

Le projet porté par l'APAD et Agropol vise à renforcer la souveraineté alimentaire de la Tunisie en **contribuant à l'amélioration des performances et de la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires en Tunisie, à travers la structuration et le développement de la filière colza**. Ses objectifs sont de faciliter l'organisation des acteurs et de les doter d'une stratégie commune de développement.

Plus spécifiquement, trois résultats majeurs sont attendus à l'issue des deux années de projet :



1.

La mise en place d'un système d'information sur la filière colza



2.

L'amorçage de la structuration des acteurs de la filière



3.

La formulation par les acteurs d'un plan de développement de la filière colza



TUNISIE

Projet de développement de la filière colza en Tunisie

Démarche proposée

La démarche proposée repose essentiellement sur l'instauration d'un dialogue constructif entre les acteurs des maillons de la filière, leur fédération autour de préoccupations communes et la réalisation de missions d'expertises permettant de formuler des recommandations précises et chiffrées qui seront explicitées dans le document « plan de développement ».

Pour la réalisation de ces missions, Agropol fera appel à plusieurs structures d'expertise françaises de renommée internationale et membres de l'écosystème de la filière France : Terres Inovia, Terres Univia, Limagrain, ANAMSO, SEMAE, MixScience.

Afin d'atteindre les objectifs fixés, le projet sera divisé en trois axes majeurs : étude et collecte de données, travail de structuration des acteurs de la filière et formulation d'un plan d'action.



Axe 1

Étude et collecte de données

- Réalisation d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité sur le système d'information
- Mise en place et suivi de l'observatoire colza permettant de tester les performances de la culture et ses effets précédents sur les céréales
- Étude sur les contraintes à la culture du colza selon le type d'exploitation

Axe 2

Travail de structuration des acteurs de la filière

- Analyse des organisations interprofessionnelles en Tunisie
- Création de collèges professionnels : producteurs, transformateurs, commerçants
- Réflexion et identification des problématiques spécifiques par maillons/collèges de la filière lors d'ateliers de travail
- Identification des problèmes communs pour la filière et des chantiers stratégiques communs telles que la création d'un schéma interprofessionnel, d'un outil de régulation des prix ou la mise en place opérationnelle d'un système d'information

Axe 3

Formulation d'un plan d'action

- Réalisation de missions d'expertise sur chaque chantier stratégique identifié par la filière pour la formulation de recommandations concrètes
- Formulation/ co-construction d'un plan de développement chiffré

TUNISIE

Projet de développement de la filière colza en Tunisie

Perspectives 2024

Ce projet attributaire du financement FEXTE débutera en 2024 pour une durée de deux ans.

Le premier semestre sera marqué par la signature de la convention FEXTE, définissant les termes et conditions du partenariat entre l'AFD, l'APAD et Agropol, ainsi que par le recrutement d'une équipe locale composée d'un chef de projet Tunisie et d'une assistante administrative.

Les premières réunions de Comité de Pilotage (COPIL), suivies de rencontres de présentation du projet aux acteurs et partenaires élargis, seront organisées afin de définir de grandes orientations du projet et de valider les premières actions de mise en œuvre opérationnelle.

A full-page background image of a rural landscape. In the foreground, a dirt path leads through a field of tall sunflowers. To the left, a large palm tree stands prominently. In the background, there are several small, simple buildings and more trees under a bright, cloudy sky. The overall scene is peaceful and agricultural.

VEILLE & ANIMATION DE RESEAU

ROP 2023

Agropol a participé aux Rencontres Oléopro (ROP 2023) sur le thème de l'international « Europe, International : quels défis pour la Filière des huiles et protéines végétales ? ».

Des enjeux partagés

Lors de cet événement, Augustin David, président d'Agropol, a pu échanger en plénière avec Monsieur Jean-Marie ACKAH, président du groupe ivoirien AVOS.

Ces échanges ont permis de mettre en lumière des problématiques majeures et d'amorcer des pistes de réflexion et de collaboration futures :

- ✓ La forte croissance démographique du continent africain, aux portes de l'Europe constitue un enjeu alimentaire et social qui concerne tous les acteurs, et dont découle un fort besoin de structuration des agricultures africaines pour fournir nourriture et emplois à ses populations.
- ✓ Une relation renouvelée entre l'Europe et l'Afrique est possible afin de sortir d'une conception humanitaire de nos rapports. Sans pour autant aller vers une vision purement commerciale des rapports, la volonté au sein d'Agropol est de défendre une « troisième voie » qui intégrerait des valeurs d'aide et de solidarité mais inscrites dans les réalités économiques.
- ✓ Des défis climatiques, de plus en plus nombreux, se présentent à nous. L'Europe est en capacité d'apporter un appui technique au Sud, mais il faut également prendre conscience que les pays du Sud, déjà pleinement touchés par le dérèglement climatique, peuvent nous inspirer et nous apporter de précieux enseignements permettant d'anticiper les chocs à venir.

TOGO

Parmi les produits cultivés au Togo, le soja tient une place de choix. En effet, classé dans les spéculations prioritaires du gouvernement, la filière soja est aujourd'hui la plus grande ressource en devises du Togo avec les $\frac{3}{4}$ de la graine exportée (premier exportateur de soja bio vers l'UE), et participe à la sécurité alimentaire de la population avec un apport en protéines important dans l'alimentation humaine.

En 2022, Agropol a participé au projet de développement et de structuration de cette filière qui a abouti à l'élaboration d'un document stratégique national « le plan filière soja ».

À la suite de cela, Agropol a tenu à assurer une veille des activités de la filière et de leurs évolutions.

Le soja biologique togolais

Une source d'approvisionnement pour la filière France

En France, la production de soja biologique ne permet pas de répondre aux besoins totaux du marché français, aussi bien en termes d'alimentation animale qu'humaine.

Les effets du changement climatique, de plus en plus marqués, compliquent la production de soja sur le territoire français et posent de réelles questions sur la capacité de nos agriculteurs à continuer la production biologique.

Depuis quelques années, le soja biologique d'origine togolaise constitue une source d'approvisionnement non négligeable pour les structures de la filière française, notamment les usines de trituration, car elle permet de combler en partie ce déficit de production de graines locales.

Une année 2023 marquée par des enjeux de conformité

Depuis la fin d'année 2022, la filière togolaise de soja biologique est confrontée à des problèmes de contaminations d'un nombre important de lots de matière première. Ces contaminations ont conduit la structure Ecocert, en charge du contrôle des produits biologiques, à prendre des mesures fortes et suspendre l'agrément d'exportations de plusieurs acteurs togolais. Cela a entraîné le blocage de nombreux lots et a porté préjudice aux acheteurs, notamment français, pour lesquels le déficit en matière première s'est creusé.



Le Conseil Interprofessionnel de la Filière Soja Togolaise (CIFS), structure avec laquelle Agropol a étroitement travaillé dans le cadre de la réalisation du plan filière, a également pris ses responsabilités en menant des travaux afin de comprendre les origines de ces contaminations et de réfléchir, rapidement, à des pistes de solutions permettant d'y remédier.

Un enjeu majeur à l'horizon 2025

Le transfert de la certification bio aux coopératives

Ces problématiques de contamination interviennent dans un contexte de changement majeur en termes de réglementation internationale.

A ce jour, le système de certification et de traçabilité du soja biologique Togolais est porté majoritairement par les agrégateurs exportateurs. Cependant, la récente réforme de l'Union Européenne tend à uniformiser les règles internationales. La certification de l'agrégateur ne sera donc plus suffisante car les fonctions de contrôle de la norme devront être placées au niveau du producteur.

Ce transfert de certification aux coopératives ainsi que le renforcement des contrôles (audit) auront pour conséquence la multiplication par au moins trois des coûts de certification, un processus onéreux et complexe pour des Organisations de Producteurs très peu structurées. Cette décision majeure de l'Union Européenne impose ainsi la mise en œuvre urgente d'actions de conformité par les acteurs de l'agriculture biologique.

Quel rôle d'Agropol dans l'appui à cette filière togolaise ?

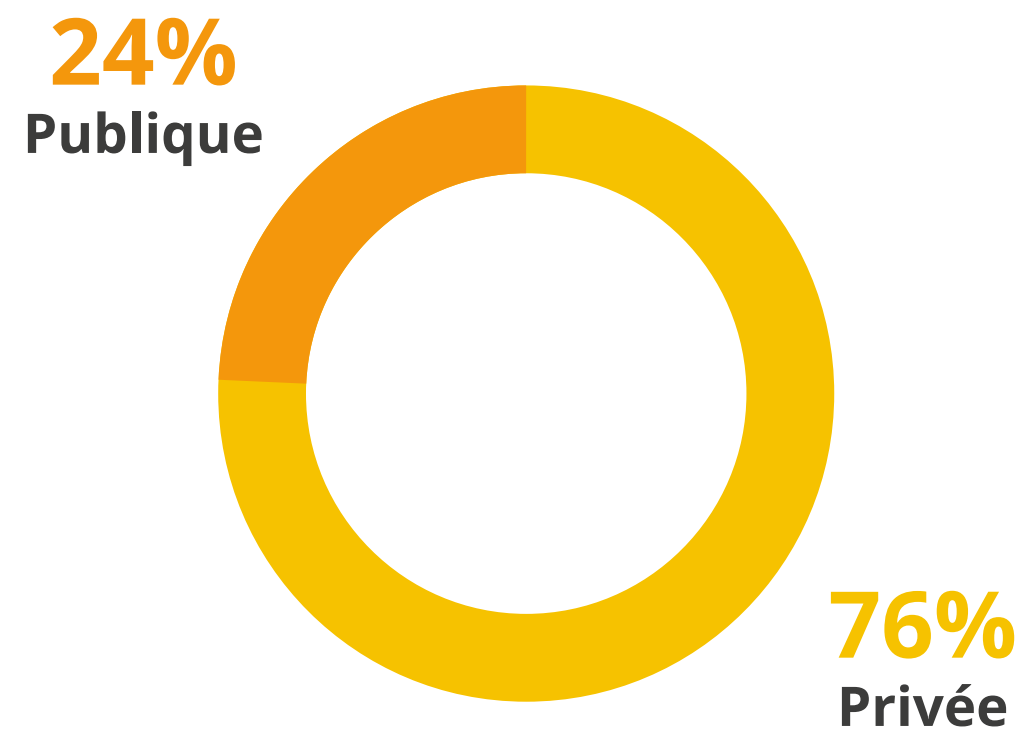
Au vu du contexte actuel et des enjeux auxquels font face aussi bien la filière togolaise que Française, il existerait un intérêt certain à accompagner le CIFS afin de remettre la filière soja togolaise à niveau en termes de respect des cahiers des charges internationaux et de continuer ainsi à assurer la qualité et les volumes de graines nécessaires pour l'exportation.

Agropol assure une veille sur cette thématique et dessine d'ores et déjà des axes potentiels d'intervention pour les années à venir.



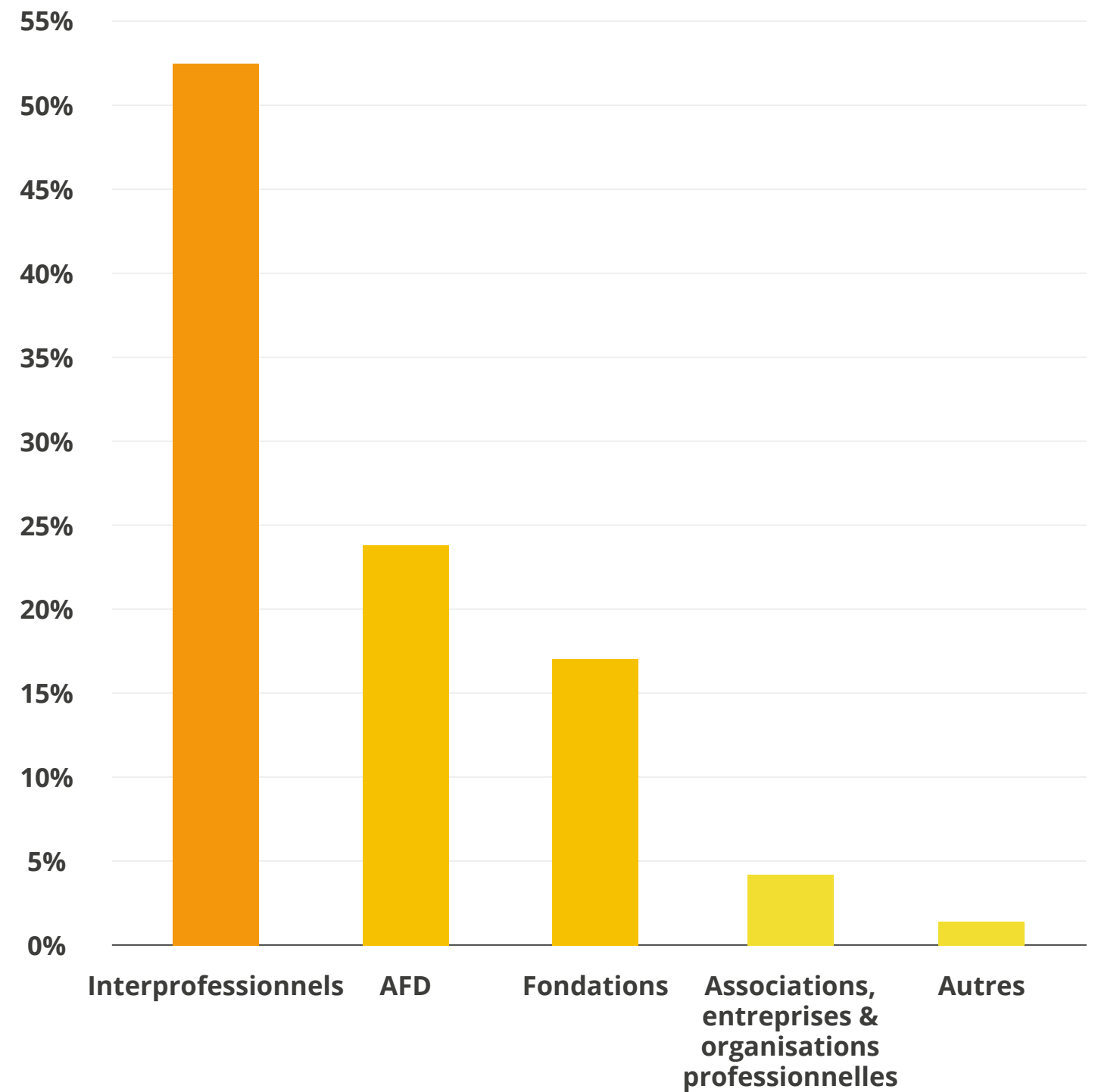
ÉLÉMENTS FINANCIERS

ÉLÉMENTS FINANCIERS



› ORIGINE DES RESSOURCES

FONDS



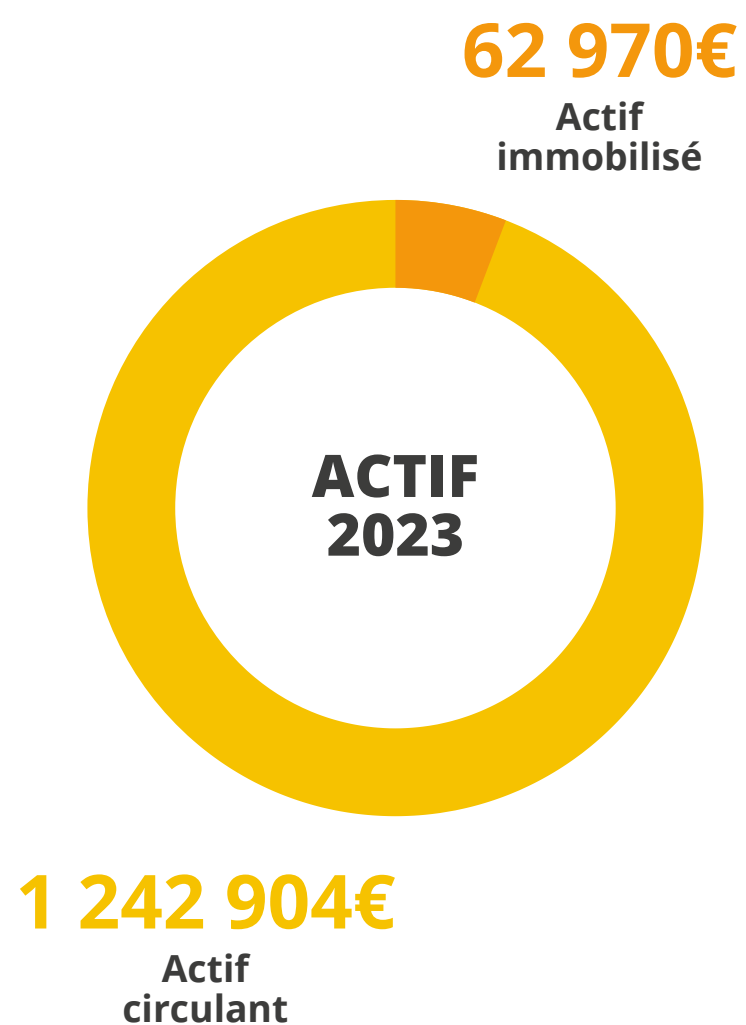
› DÉTAILS DES FONDS PRIVÉS

ÉLÉMENTS FINANCIERS

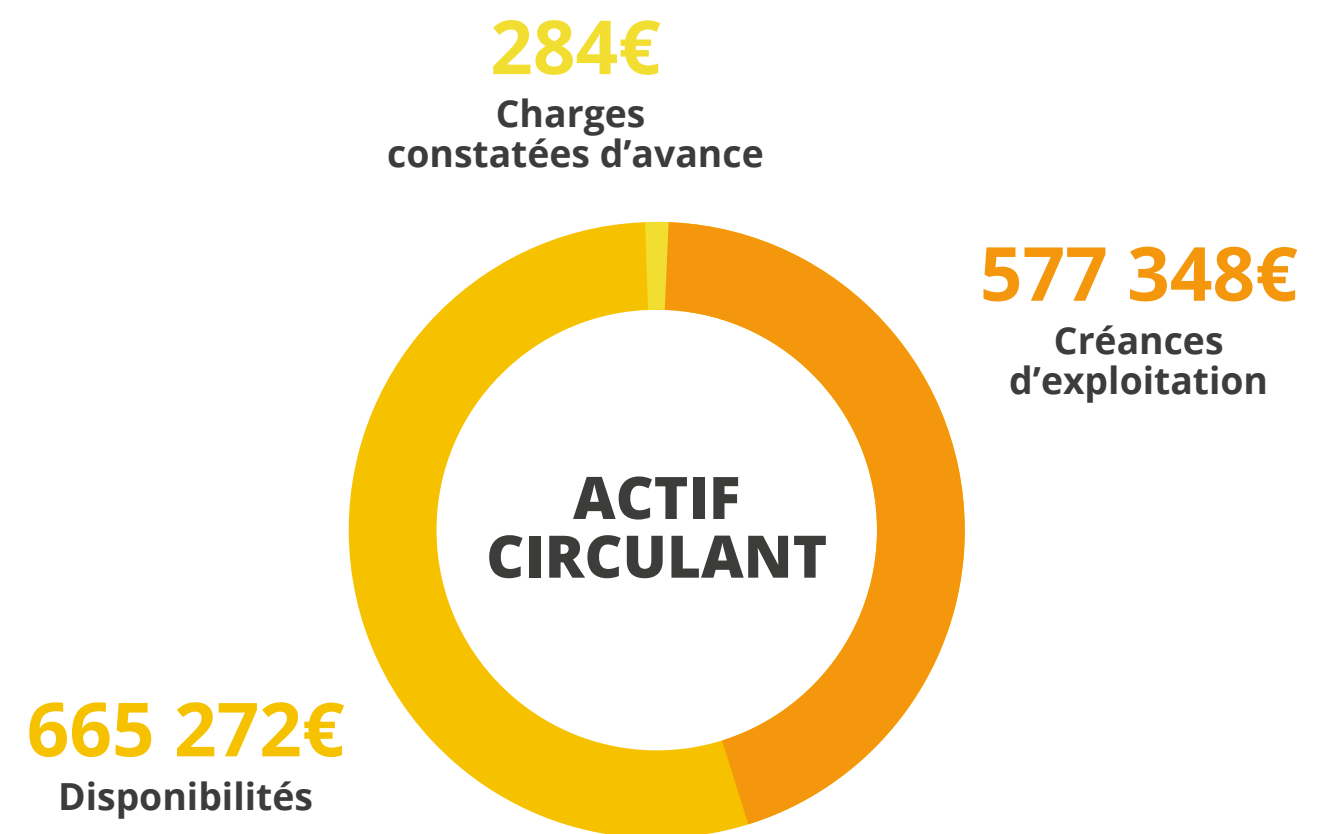


➤ COMPTE DE RÉSULTATS

ÉLÉMENTS FINANCIERS

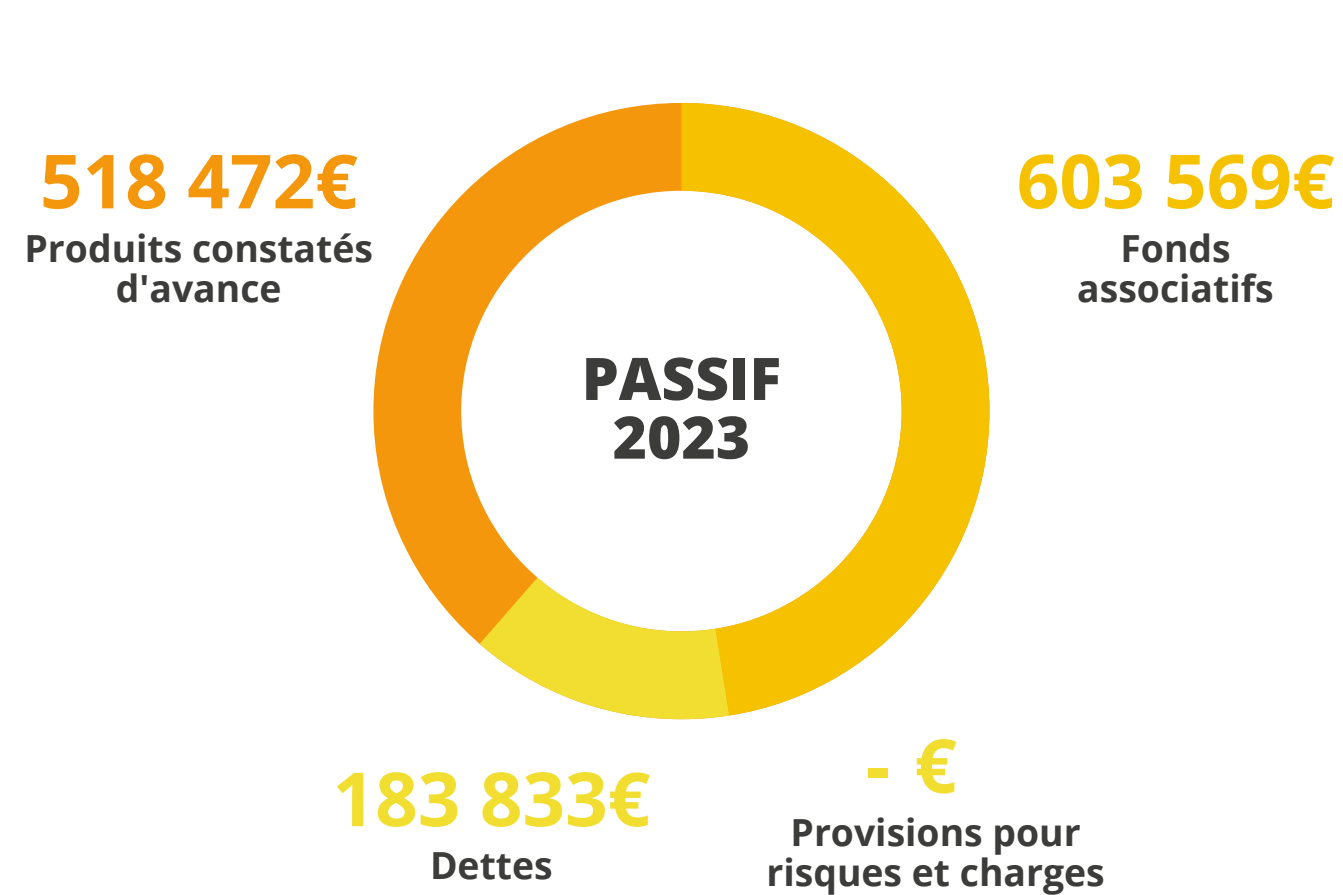


➤ BILAN

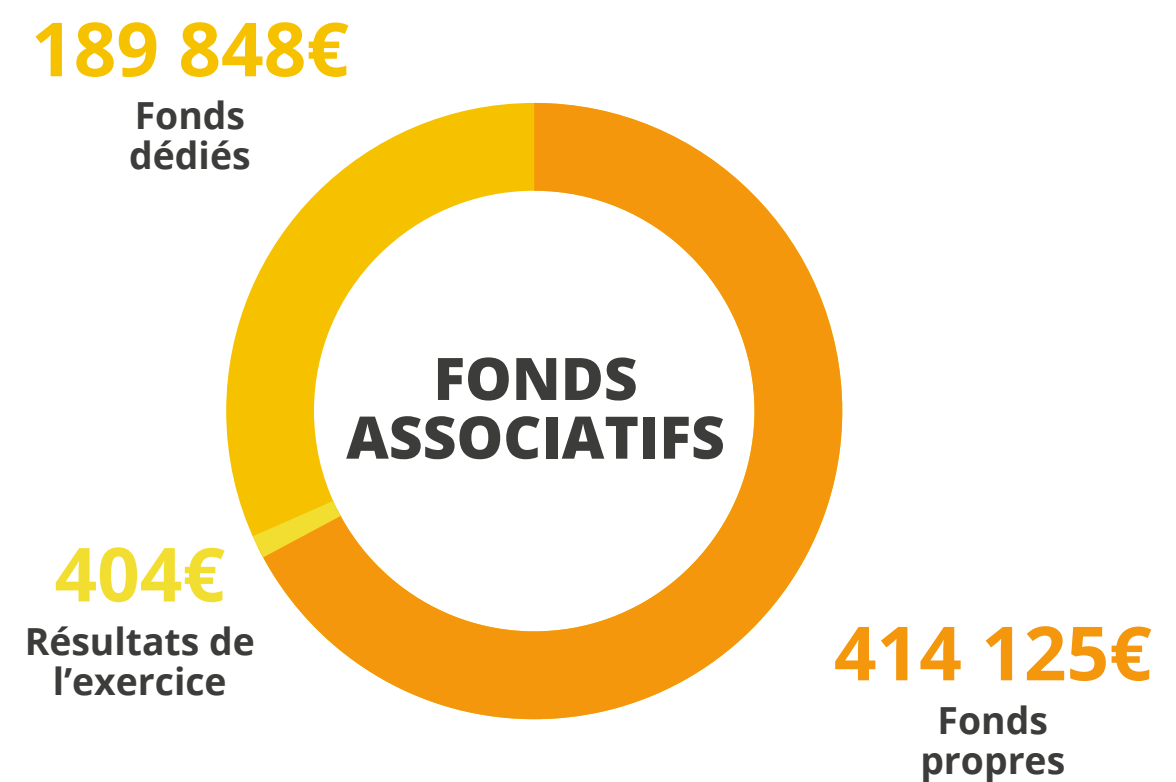


➤ DÉTAILS DES ACTIFS CIRCULANTS

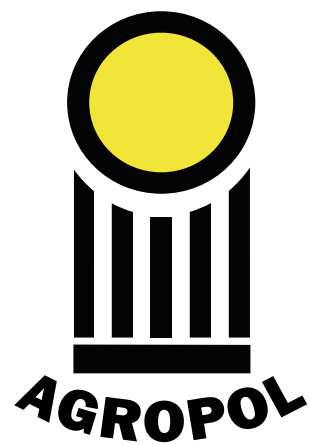
ÉLÉMENTS FINANCIERS



➤ BILAN



➤ DÉTAILS DES FONDS ASSOCIATIFS



11 rue de Monceau - CS 60003
75378 PARIS Cedex 08
agropol.fr
agropol@agropol.fr

